



**L'Expert indépendant des Nations-Unies sur la situation des droits de l'homme en Haïti, M. Gustavo Gallon dans son premier rapport au Conseil, a indiqué que la situation des droits de l'homme est complexe. Selon lui, le pays bat des records en termes d'inégalité sociale, de manque de ressources, d'infrastructures, d'analphabétisme et des inégalités entre hommes et femmes.**

Toutefois, M. Gallon a fait remarquer que cette situation peut être remédiée, et propose 5 conditions. Il s'agit d'une volonté politique forte du Gouvernement et de la communauté internationale, une participation active de la société civile, un consensus sur les problèmes à résoudre en priorité, une concentration et une coordination des efforts dans la même direction, et une solide persévérance de ces efforts pour atteindre les objectifs définis.

Par rapport au plan stratégique des 5 E du gouvernement (Education, Etat de droit, Environnement, Energie, Emploi) l'Expert indépendant, croit que l'État devrait adopter des traitements de choc quant aux cinq défis qu'il a identifié.

Aussi, M. Gallón a également estimé que le Gouvernement devrait se pencher sur le problème

particulier de la détention préventive prolongée. Il révèle que dans l'ensemble du pays, la population carcérale dépasse dix mille personnes, alors que les capacités sont limitées à quatre mille places, observant par ailleurs que 80% des personnes incarcérées sont en détention provisoire, en attente de jugement.

Selon l'Expert indépendant, peu de personnes font confiance à l'État pour jouer un rôle en leur faveur. Cette fragilité rend difficile la réalisation des droits économiques, sociaux et culturels. Le manque d'accès à la justice, la persistance de l'exploitation des enfants -notamment par le système des «restavèk»- les violences sexuelles ou les attaques contre les lesbiennes, homosexuel, bisexuels et transgenres, sont entre autres certains caractéristiques, a poursuivi M. Gallón.

Il est en outre important de dépasser les difficultés diplomatiques et accorder toutes les réparations aux victimes de l'épidémie de choléra qui a frappé le pays, recommande M Gallon.

Enfin, la question des Haïtiens vivant en République dominicaine qui pourraient devenir apatrides suite à la décision du Tribunal constitutionnel de ce pays reste un sujet de préoccupation que le Gouvernement devra résoudre, a conclu M. Gallón.